

# Bilan à mi législature

Les dernières élections communales se sont déroulées en octobre 2012 et les prochaines sont prévues pour octobre 2018. Nous nous trouvons donc à mi-législature. C'est l'occasion d'établir un bilan de l'action de nos mandataires mais aussi de celle de la liste RPF, associant des mandataires CdH et MR, qui détient la majorité absolue au Conseil communal et dont sont issus le bourgmestre et tous les échevins.

A l'issue des dernières élections et après avoir participé pendant 12 ans à la majorité avec le groupe Clarté, **Ecolo** se retrouvait, malgré son bon score de 24,4%, dans la minorité. Dans cette configuration, il est naturellement plus difficile de mettre en œuvre des projets. Mais les quatre conseillers communaux **Ecolo** ainsi que les deux conseillers **Ecolo** au Centre Public d'Action Sociale, trois hommes, trois femmes, se sont efforcés de remplir au mieux leur fonction de contrôle en interpellant régulièrement le collège lors des réunions du Conseil communal tout en faisant de nombreuses propositions. Les mandataires **Ecolo** ont été soutenus par l'ensemble des membres du groupe local qui se réunit mensuellement.

Par ailleurs, plusieurs membres du groupe local **Ecolo**, élus ou non, participent régulièrement à diverses commissions et groupes de travail tels que la Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), de la Commission locale de développement rural (CLDR), le Programme communal de développement de la nature (PCDN), le groupe de travail concernant le réaménagement du centre de Floreffe, le groupe de travail sécurité routière ... et y jouent un rôle actif.

## Voici le bilan que nous dressons à mi-législature de l'action de la majorité RPF

**Beaucoup de projets annoncés mais, jusqu'à présent, peu de réalisations** : si de nombreux projets sont annoncés par la majorité (locaux pour le tennis de table, nouvelle salle à Floriffoux, acquisition de l'ancienne gendarmerie, halte pour motor-homes...), il y a par contre, eu peu de réalisations concrètes jusqu'à présent si ce n'est l'achèvement du projet, démarré sous la législature précédente, de la construction de nouvelles infrastructures pour le football. Par contre, la rénovation du presbytère de Floreffe (bâtiment acheté en 1998) et l'aménagement du site du Colombier (acheté en 2001) tardent à se terminer.

**Des caisses quasiment vides**: intégrant les bonis des années précédentes, le budget 2016 prévoit un boni en fin d'année de 171€ soit 2 centimes par habitant et les fonds de réserve sont peu alimentés. Et cela alors que des travaux d'envergure comme la rénovation du centre de Floreffe sont en cours d'étude et nécessiteront un financement conséquent.

Des projets dont l'estimation des coûts s'envole : l'estimation initiale en 2014 du coût d'aménagement d'une halte pour les motor-homes au pied du pont du Mauditienne était de 60.000€. La dernière version chiffre ce montant à 167.000€. Il en est de même pour l'aménagement du presbytère ou l'aménagement des abords du Colombier.

**Une absence de ligne claire**: une réduction de la dotation à certaines ASBL communales puis un retour à la situation initiale, l'adoption d'une taxe sur les piscines puis l'abrogation de celle-ci, une localisation changeante pour l'épicerie sociale, le retrait de la gestion des infrastructures du football au Centre sportif puis la décision inverse.

**Une conception parfois « floue » de la légalité** : suite à un recours introduit par les groupes **Ecolo** et POUR auprès du Ministre de tutelle de la Région Wallonne, les conventions liant la commune, le club de football au sujet des installations sportives de Floreffe-centre et des Marlaire et le Salon du vin pour l'édition 2015 ont été annulées. Annoncés lors de chaque réunion de Conseil communal, les nouveaux projets de convention sont toujours attendus, ce qui signifie que le club de football occupe des installations communales sans qu'aucune convention ne soit signée. Plus récemment, le Collège a permis le versage de déblais sur le site des Marlaire sans respecter la législation environnementale et urbanistique en vigueur. La Police de l'environnement a constaté qu'aucune autorisation ni enregistrement comme valorisation de déchets n'avait été délivrés. En conséquence, un plan de réhabilitation du site devra être introduit par la commune, dont le coût (estimation actuelle 7.500€) sera à charge de la collectivité.

**Une surdité aux remarques et propositions émises lors des réunions du conseil communal par les groupes de la minorité** qui représentent 40% de la population. Par exemple, la majorité a refusé systématiquement que les remarques et questions émises par le groupe **Ecolo** lors des réunions du Conseil communal soient consignées dans les procès-verbaux.

**Et surtout une absence de vision à long terme**, intégrant les grands défis environnementaux (énergie, mobilité, logement, aménagement du territoire, relocalisation de l'économie et de l'agriculture...) tels qu'ils résultent des engagements à prendre suite à la Conférence sur le Climat COP21.

**En positif**, le groupe **Ecolo** soutient la dynamique citoyenne associée à la mise en œuvre du Programme communal de développement rural, ce qui devrait permettre d'obtenir des subsides pour la réalisation de projets utiles à l'ensemble de la population. Notons aussi l'étude environnementale réalisée dans le cadre du PCDN.



Lors du Conseil communal de janvier, les mandataires **Ecolo** ont proposé l'adoption d'une charte contre le dumping social (voir encadré).

Suite à cette proposition, le bourgmestre vient d'annoncer que la majorité comptait améliorer le dialogue avec les deux groupes de la minorité en constituant des groupes de travail ouverts qui aborderaient les questions des finances communales, la sécurité routière, la charte contre le dumping social, le logement social... Un vent de changement commencerait-il à souffler ? Nous apprécions ce changement de cap. Et même si nous nous interrogeons sur les raisons de ce changement d'attitude, nous sommes naturellement ouverts à cette proposition.

## Une charte contre le dumping social :

**Dumping social** : Le fait de chercher à profiter des différences de rémunérations et de réglementation du travail entre pays.

Pour la réalisation de certains travaux ou encore de services, les communes, les intercommunales, la Région wallonne font appel, via des procédures de marchés publics, à des sociétés privées. Ces marchés représentent pas moins de 20% de l'économie européenne. L'attribution de marchés à certaines entreprises n'est pas toujours sans poser des difficultés. En effet, pour remporter ces marchés, les entreprises pratiquent des prix extrêmement bas, souvent au détriment de la qualité, mais également du respect des règles fondamentales liées au bien-être de leurs travailleurs, du temps de travail, du salaire minimum et de la protection de l'environnement. Ces pratiques provoquent le dumping social (engagement de travailleurs détachés) au détriment de l'emploi local. Ce phénomène est particulièrement criant dans les secteurs de la construction et des travaux publics, de l'Horeca, du nettoyage et du transport. L'adoption d'une charte permettrait de lutter contre cette distorsion de concurrence entre entreprises mais aussi entre travailleurs et d'éviter des pratiques proches d'une certaine forme d'esclavage.



Le 10 janvier dernier, la locale **Ecolo** de Floreffe a organisé son premier «P'tit dèj à thème». Cette première édition était consacrée à la question

«**Quel accueil pour les réfugiés?**».

**Pas moins de 80 personnes** se sont jointes à nous pour débattre et partager leur point de vue. Après un petit déjeuner convivial, le débat fut alimenté par différents intervenants. Marianne Fautsch, bénévole de la maison Croix-Rouge de Floreffe, nous a expliqué l'organisation de l'accueil des réfugiés au centre de Belgrade (collectes et distribution de vêtements, de matériel). La présidente du CPAS, Delphine Monnoyer, nous a exposé les différentes mesures d'accueil mise en place à Floreffe. Georges Gilkinet, député fédéral, est intervenu à propos de l'accueil des réfugiés au niveau fédéral. Deux personnes, réfugiées, ont témoigné de leur histoire, l'obligation dans laquelle elles se sont trouvées de quitter leur pays, leur arrivée à Floreffe, les difficultés rencontrées mais également l'accueil chaleureux qu'elles ont reçu. La matinée s'est poursuivie par de nombreux échanges entre intervenants et public, échanges intéressants, constructifs, ouverts, respectueux...



# Vivre mieux ensemble

**Un espace public sécurisé pour tous : il y va de la responsabilité de chacun**



Nous sommes régulièrement interpellés par des habitants de nos villages quant à l'insécurité qui règne sur la route : vitesse excessive de certains véhicules, peur de laisser les

enfants se rendre à l'école à pied ou à vélo à cause de l'inconscience de certains automobilistes. Est-il normal que les parents n'osent plus lâcher leurs enfants sur le chemin de l'école ? Est-il logique que nous conduisons nos ados à l'école alors qu'ils pourraient s'y rendre à vélo ou à pied avec leurs copains ? Pourquoi nos enfants ne pourraient-ils plus se rendre seuls chez leurs amis pour jouer ou aller acheter le pain à la boulangerie du coin comme nous le faisons dans notre jeunesse ? Cette insécurité se traduit en demandes d'aménagements comme des casses-vitesses ou la pose d'une signalisation de limitation de vitesse...

Les aménagements de voirie ne peuvent à eux seuls régler ces questions : c'est à chacun d'entre nous dans nos déplacements quotidiens en voiture de prendre conscience que nous ne sommes pas seuls sur les routes, dans notre bulle métallique qu'est la voiture, que la rue est un espace partagé par différentes sortes d'utilisateurs, piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes. Car, quelque soit le quartier de Floreffe, c'est rarement un véhicule en transit dans le village qui en est la cause mais bien souvent un voisin ou un proche. Si chacun d'entre nous respectait le code de la route, la voirie pourrait redevenir un espace pour tous, un espace du vivre ensemble. Il n'est en effet pas possible de placer des casses-vitesses, des radars ou des policiers à chaque coin de rue ou d'aménager des trottoirs ou des pistes



cyclables sur l'ensemble des voiries de notre commune. Un partage de l'espace en respectant les usagers les plus faibles et en tenant compte de tous permettrait déjà d'apporter beaucoup de sécurité et de convivialité.

A côté de cela, le gestionnaire de voirie, que ce soit la commune ou la région, se doit également de prendre en compte l'ensemble des usagers dans les nouveaux aménagements ou réaménagements, principalement sur les voiries de transit ou dans les cœurs



de nos villages mais aussi sur les routes régionales. Dans notre commune, le projet de réaménagement du centre de Floreffe constitue une belle opportunité à saisir par l'ensemble des citoyens. Actuellement, la réflexion menée en collaboration avec le Conseil communal, la CCATM, la CLDR et les représentants des commerçants du centre évolue et le projet prend forme. **Ecolo** est partie prenante et participe activement aux différents groupes de travail créés à cette intention. Nous avons l'espoir qu'ensemble ce projet sera une réussite : prise en compte des piétons, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite mais aussi des riverains et des commerçants, par une gestion adéquate et cohérente des espaces publics et du stationnement.

# INVITATION

## Fête de Printemps : bourse d'échange de plantes et de graines



### Le 1<sup>er</sup> mai prochain,

**Ecolo Floreffe** organise une nouvelle édition de sa Fête de Printemps à l'Abbaye de Floreffe (cour de l'école primaire). Chacun est invité à venir partager et échanger sa production de semences ou les excédents de jeunes plants ou semis réalisés. C'est là une belle opportunité de découvrir de nouvelles variétés de légumes (tomates, courgettes, potirons, fleurs etc), de plants condimentaires ou de fleurs annuelles ou vivaces.

Notre objectif premier est de faire découvrir le jardinage à tout un chacun pour le plaisir de l'autoproduction et l'échange avec ses amis, voisins ou famille. C'est également une belle occasion d'échanges d'expériences entre passionnés de jardin, mais aussi entre novices. La Fête de Printemps est également l'occasion de

belles rencontres au pied de l'Abbaye de Floreffe. **En organisant cette bourse d'échange, nous voulons promouvoir le geste gratuit, la solidarité et la rencontre entre des personnes, c'est-à-dire ce qui fait l'essence et la richesse du « vivre ensemble ».**

En cette période de troubles et de replis sur soi, ces moments d'échanges et de partages d'expérience montrent également qu'il est important que nous puissions tous continuer à sortir de chez nous, accueillir l'autre quel qu'il soit et sortir de notre chez nous. Des personnes fuient les combats ou l'extrémisme pour une nouvelle vie et plus de sécurité pendant une période plus ou moins longue. En les accueillant, nous pourrions également profiter de leurs expériences, savoirs et cultures pour un monde meilleur où nos enfants pourront grandir en sécurité.



# ecolo Floreffe

Avril 2016



### Ma voiture, est-ce bien ma liberté ?



On dit souvent que les Belges ont une brique dans le ventre mais ils ont aussi une auto dans la tête. Ces dernières semaines, la Belgique s'est vue décerner, parmi les pays de l'Union Européenne, le premier prix pour la mauvaise qualité de son air. Parmi les raisons évoquées pour expliquer ce triste record, l'augmentation de la production de gaz à effet de serre par la circulation automobile constitue un élément important. L'étude préliminaire à l'élaboration du plan air-climat de la ville de Namur a révélé que 40% des émissions de gaz à effet de serre à Namur provenaient du secteur du transport (pour 34% du chauffage résidentiel, 24% du tertiaire et 2% des activités communales).

La fiscalité très favorable aux voitures de société est mise en cause parce qu'elle est injuste socialement (ce sont surtout les hauts salaires qui en profitent). En outre, elle incite les bénéficiaires à choisir des voitures plus puissantes et plus chères et à parcourir plus de kilomètres : une voiture de société coûte à la collectivité sous la forme d'avantages fiscaux en moyenne 2.590 euros. A ce coût global estimé à 4 milliards d'euros qui est pris en charge par le budget de l'état, il faut ajouter le coût environnemental estimé à 900 millions d'euros par an qui affecte la santé des habitants.

Si le gouvernement belge veut honorer les engagements déjà très minimalistes concernant la production de gaz à effet de serre tels qu'il a pris lors de la Conférence de Paris de décembre 2015 (COP21), s'il veut aussi veiller à la santé de sa population (on estime qu'il y a 12.000 décès par an causés par la mauvaise qualité de l'environnement), des décisions politiques radicales doivent être prises. Cela implique également que nous, citoyens, modifiions nos comportements. Le film « Demain » qui connaît un grand succès nous montre que des alternatives sont possibles, souhaitables et agréables. Bref, il est urgent de mettre en œuvre d'autres façons de vivre. En effet, comme l'écrivait Albert Einstein, « On ne résout pas un problème en utilisant les modes de pensée qui l'ont engendré. »

Les propositions d'**Ecolo** visent à rétablir une plus grande justice sociale. En affectant un budget mobilité identique pour chaque citoyen et aussi en mettant en œuvre un plan audacieux visant au développement des mode de

transport public moins polluants, en particulier le train et le bus et à l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce (piétons-cyclistes). Précisément le contraire des options prises par le gouvernement fédéral actuel.

C'est pour rappeler ses priorités que, depuis 16 ans, **Ecolo** remercie les usagers des trains pour leur choix de mode de transport moins polluant. Des membres **Ecolo** étaient ainsi présents sur les quais des gares de Floreffe et Franière à l'occasion de la Saint-Valentin, le 15 février dernier. Il en était de même dans 26 autres gares de la province mais aussi partout en Wallonie et à Bruxelles. Belle occasion pour **Ecolo** de demander

- plus de ponctualité, de sécurité et de confort (notamment le rehaussement des quais pour favoriser l'accès des personnes moins valides)
- des transports publics disponibles plus tôt le matin, plus tard en soirée (le dernier train local en provenance de Namur démarre à 20h51) et plus fréquents le week-end
- un service de qualité en zone rurale également
- la réalisation rapide de l'ensemble du Réseau Express Régional autour de Bruxelles.

En un mot, que la priorité politique soit accordée au développement des modes de transport collectif, en y affectant les moyens financiers, techniques et humains nécessaires.

### Le saviez-vous ?

Il y a **5,4 millions de voitures** en Belgique dont 850.000 voitures de société. Chaque véhicule parcourt en moyenne 15.500km par an. Les belges roulent 20% de plus que les français, 17% de plus que les hollandais. Chaque jour, les autos parcourent en Belgique 83 milliards de kilomètres soit 5.685 fois le tour de la Terre, avec un taux d'occupation de 1,39 personne par véhicule. Suite aux embouteillages, qui coûtent très cher, la vitesse moyenne des voitures diminue. L'empreinte carbone des voitures en Belgique représente 1,8 t de CO<sub>2</sub> par personne et par an.

Editeur responsable: Frédéric Baelen, rue de la Barrière 5 à 5150 Floreffe

